

Le Cactus agathois

N°1
0,5 €

L'édito

Ce nouveau journal, qui sortira dans un premier temps au rythme de 5 numéros par an, est le fruit de l'initiative d'un groupe d'Agathois, certains ayant des engagements politiques, d'autres pas. Il a pour seul objectif de donner un espace de libre expression et donc de critique, mais de critique constructive, sur les affaires municipales d'Agde. C'est qu'il y a un manque à combler dans une ville où les publications municipales ne sont que de l'autoglorification et où l'opposition est plus que jamais privée de fait des moyens de s'exprimer. Le cactus est le seul aliment dont les voyageurs perdus dans le désert peuvent tirer l'eau qui va les sauver. Nous voulons que notre cactus local sauve les Agathois du désert, c'est-à-dire de l'absence de perspectives d'avenir. Aidez nous à atteindre cet objectif d'intérêt général !

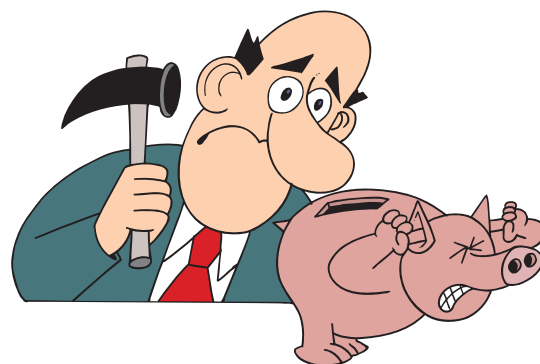
L'équipe de rédaction

2001-2009 : +30 % d'impôts locaux ! ...et le pire est à venir

Après le conseil municipal du 6 mars, les Agathois ont du souci à se faire. La municipalité en place, élue sur le thème du « trop d'impôts, trop de dette » de la municipalité précédente, « a oublié » ses engagements et fait allègrement voter une **augmentation de 9,5 %** de l'impôt sur le foncier bâti, avec une **dette communale record de 61 millions d'euros** ! Et ceci après une **kyrielle d'autres augmentations et créations d'impôts** les mois précédents (suppression de l'abattement général sur la taxe d'habitation, suppression de l'exonération de deux ans sur le foncier nouvellement bâti, nouvelle taxe sur les enseignes publicitaires, nouvelle taxe sur les nouveaux terrains constructibles, surtaxes sur l'eau et l'assainissement, etc.). Pour mémoire, **de 2001 à 2009**, les impôts locaux ont **augmenté de 30 %**. **Pourquoi une telle dérive ?**

Les raisons données par le maire (baisse des recettes venues du casino, baisse des droits de mutation, baisse de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat) ne peuvent à elles seules expliquer une telle augmentation. Silence par contre sur de vraies raisons, par exemple la stagnation du produit de la taxe de séjour, traduisant la **baisse d'attractivité touristique d'Agde...** ou bien la **hausse continue de dépenses de fonctionnement** (+3 % en 2009), plutôt élevées au regard de la moyenne des villes de même importance.

Par exemple : pourquoi des dépenses pour les **contrats de prestation de services** à **+33 % en 2009** (ligne 611) ? Et le coût (ligne 6232) des **fêtes et cérémonies** à **+15 %** ? Et celui des **indemnités des élus** à **+8 %** (ligne 6531) ? Et celui des **missions des élus** à **+25 %** (ligne 6532) ? Quant aux frais (ligne 6238) de **publicité et de**



relations publiques) à **+300 %**, c'est le pompon.

En bref, la majorité municipale fait sa propagande et fait la fête, mais ce sont les Agathois qui vont trinquer...

Cerise sur le gâteau, la municipalité se trouve devant la nécessité **d'éponger des opérations immobilières privées aventureuses**. D'abord au Moulin des Evêques, dont les appartements de luxe – suite à sa rénovation – ne se vendent pas. Rien d'étonnant vu le manque de commerces et l'état général du centre ville à proximité. Et malheureusement, la gabegie risque de ne pas s'arrêter là, vu qu'un autre projet phare de la municipalité, celui du quartier du Capiscol, ne se porte guère mieux... Sans oublier le projet faramineux de centre nautique aux Champs blancs, **boulet pour longtemps sur les finances de la ville**, qui en paye la moitié. Du coup, panique à bord de la barque municipale et recherche effrénée de nouvelles ressources, d'où l'opération parkings payants au Cap...

Si au moins cette frénésie d'impôts nouveaux servait à des équipements publics utiles aux Agathois, mais à part, à la rigueur, la maison de la musique, **quoi depuis 8 ans ? Rien ou si peu...**

Directeur de la publication :
Pierre ANTONMATTEI

Dépôt Légal : Avril 2009 -

Date de parution : Avril 2009

N°ISSN : en cours

Pour tout vos courriers,
écrivez-nous à :

BP 620,

34 305 Le Cap d'Agde Cedex

ou par mail :

lecactusagathois@free.fr

Tél. 04 67 21 23 25

Imprimé à 5000 exemplaires sur papier recyclé
Cyclus par EXAPRINT - Hérault

Paroles, paroles...

de l'équipe municipale

Plantons le décor :

Le 9 Mars 2009, 19h, salle des mariages de la Maison du Cœur de ville, des commerçants silencieux face à une équipe municipale sûre d'elle et contente d'être là.

Sujet du jour : Aménagements structurants en centre ville. Propositions de monsieur le maire sous forme de diaporama expliquant à l'assemblée les idées proposées (impression de *déjà vu* !!!).

Office du Tourisme, déplacé à l'ancienne perception. Restructuration complète du bâtiment, agrandissement. Meilleure visibilité pour les touristes, mais installer les vitraux du Château Laurens dans les locaux de l'Office du Tourisme va faire bondir à juste titre les défenseurs du patrimoine... Date du début des travaux ? L'équipe municipale **réfléchit...**

Place Conesa, mise en place de gradins pour des spectacles en plein air. Possibilité d'animations régulières en centre ville. Date du début des travaux ? L'équipe municipale **réfléchit encore...**

Parvis du Moulin des Evêques, la salle polyvalente livrée fin 2009 (enfin !). Projet de jardins, parkings autour du parvis, promenades. Fin des travaux ? L'équipe municipale **réfléchit... un peu plus...**

Créations de pistes cyclables en cœur de ville. Réalisation d'un joli dessin en diaporama. Date du début des travaux ? L'équipe municipale **réfléchit de plus belle...**

Mise en place de bacs à fleurs sur les trottoirs. Date du début des travaux ? L'équipe municipale **réfléchit intensément...** Il faut d'abord choisir les modèles de bacs... Et les fleurs...!

Nouveau service de bus plus performant que l'actuel. Date de mise en place ? L'équipe municipale **réfléchit en roue libre...**

*L'équipe
municipale
réfléchit...*

Enfouissement des containers en centre ville. Date du début des travaux ? L'équipe municipale **réfléchit profondément...**

Locaux commerciaux vacants de plus en plus nombreux. L'équipe municipale **réfléchit Financièrement** avec la SEBLI (société d'équipement du Biterrois et du littoral)....

Animations saison 2009.

Description du programme dans une ambiance GO « l'animateur parle aux enfants du centre aéré »

Tout est uniquement basé sur des spectacles nocturnes. Demande timide des commerçants pour des animations dans la journée ? Foin de réflexion, l'équipe municipale **épuisée promet d'y réfléchir plus tard.....**

Conclusion : Le centre ville meurt... MAIS soyons rassurés : l'équipe municipale réfléchit depuis 8 interminables années et **continue à réfléchir à l'insu de notre plein gré...**

Ah la crise ! Une aubaine pour éviter à la mairie de sortir de sa profonde indifférence...



F.L.

Béziers – Cap d'Agde aéroport : l'argent s'envole...

La ligne aérienne régulière entre l'aéroport de Béziers – Cap d'Agde et Paris – Orly vient de fermer en février 2009.



Simultanément, la communauté d'agglomération Hérault-Méditerranée, dont fait partie la commune d'Agde s'est engagée, aux côtés de celle de Béziers, à financer le coût du fonctionnement de l'aéroport pour les 12 prochaines années, par l'intermédiaire d'un syndicat mixte dans lequel siègent nos élus.

La Chambre de commerce de Béziers, ancien gestionnaire de la plateforme, c'est retirée.

Gilles d'Ettore, maire d'Agde et président de la communauté d'agglomération a soutenu cette opération qui coutera 858 000 euros en 2009 aux contribuables de la Communauté d'agglomération. Et combien pour les années suivantes ?

Peut-être vous souvenez-vous de la campagne d'information faite autour de la prolongation de la piste de l'aéroport ? Prolongation dont le coût a atteint 9 millions d'euros... et qui doit permettre l'atterrissage d'avions plus gros et plus nombreux, afin de développer le tourisme local.

La première décision de l'année : fermer la ligne Béziers-Paris, est donc surprenante, d'autant plus que les compagnies low-cost qui empruntent l'aéroport perçoivent du gestionnaire de l'aéroport une subvention de 11 euros par passager...

Est-ce là une bonne utilisation de l'argent public ?

Oscar Tourbes

Pédale et tais-toi

Ridicules, dangereuses, ubuesques, virtuelles... tous ces adjectifs s'appliquent aux « soi-disant pistes cyclables », c'est-à-dire en fait des voies cyclables version ville d'Agde, fort rudimentaires car constituées d'un dessin stylisé d'un cycliste, de taille variable, peint sur le sol, sans aucune logique.

Celle de la rue Muratet gagne le pompon ! Zigzagant au gré de la taille de la rue, elle finit sur un trottoir le long de la salle Molière. Impossible à un cycliste et un piéton de s'y croiser. Ce qui est grave, c'est que, se croyant en sécurité, des cyclistes empruntent en sens interdit la rue Muratet ! Quand on sait à quelle vitesse certaines voitures descendent la rue Perben ou la rue Jean Roger, le pire est à craindre.



Autre parcours à risque, celui qui mène à la gare. Là aussi, il faut emprunter un trottoir pour traverser le pont, certes plus large, mais pas assez pour que des vélos se croisent. Si, à chaque bout, le trottoir est aplani, le long du parcours est sans escale. Comme ces trottoirs sont hauts, ils sont impossibles à descendre en vélo de ville. Donc, si on s'y engage, on y reste, et tant pis pour ceux qui viennent en face !



Or, le code de la route stipule que les trottoirs sont interdits aux vélos sauf pour les enfants de moins de 8 ans, sous peine d'une **amende de 90 euros**.



Dans cette rue typiquement agathoise :

A : je m'arrête
B : je continue

C : J'en tombe
D : J'appelle la Mairie...



On pourrait citer bien d'autres absurdités, mais nous vous laissons les découvrir vous-même. Faites le circuit à pied car, le comble, à vélo c'est trop dangereux ! Envoyez nous vos photos car les preuves ne manquent pas...

Côté esbrouffe « grand braquet », le maire en connaît un rayon...

Crédits photos : Marciano©2009

Racket-surprise ou... des parkings payants au Cap d'Agde

Il y a 40 ans, les urbanistes, concepteurs du CAP d'AGDE, avaient prévu de nombreux parkings au centre de la station, afin de l'irriguer et de permettre aux visiteurs et aux habitants de circuler aisément dans les rues piétonnes et sur les quais du port. Un attrait majeur pour le centre du CAP d'AGDE, comme l'ont fait remarquer les habitants et les commerçants.

Notons au passage que ces parkings ont été indirectement payés, à l'époque, par les acquéreurs des logements et des locaux commerciaux du centre urbain du Cap dans le prix d'acquisition de leur bien immobilier.

Le maire d'Agde veut désormais faire payer le stationnement dans le centre du Cap afin, dit-il, de financer la réfection des quais du port et de lutter contre les véhicules ventouses. Cette opération rapporterait, dit-il, une recette annuelle d'1 million d'euros.

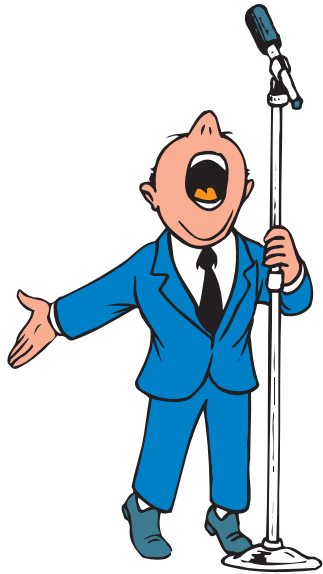
Recette très hypothétique cependant, mais il ne recule pas devant une dépense d'équipement qui se monterait en 2009 à 1.8 millions d'euros pour aménager ces parkings et les doter des dispositifs de contrôle et de surveillance. Si on ajoute à cette somme conséquente les frais de fonctionnement, nous voyons mal où est l'intérêt d'un tel dispositif, à moins que le futur gestionnaire dont nous ne savons encore rien, en soit le principal bénéficiaire !

Les habitants et commerçants du Cap sont formellement opposés à ce projet et l'on fait savoir au maire avec de nombreux arguments convaincants. Mais ce dernier s'obstine... A qui profite cette mauvaise action ?

Oscar Tourbes



Centre ville : la réalité d'une gestion municipale calamiteuse



Ceux qui ont cru que Gilles « l'authentique » allait rendre le centre ville attrayant en sont, après 8 ans de mandat municipal, pour leurs frais.

Aujourd'hui le centre ville, où je réside à l'année, est dans un état d'abandon inégalé depuis 50 ans.

L'état de saleté dans lequel nous vivons est indécent. Jamais aucun propriétaire de chien n'a été sanctionné quand celui-ci défèque au vu et au su de tous. Le stationnement est complètement anarchique et les sanctions

préservent curieusement certains « habitués ». Le haut de la rue de l'Amour, le bas de la rue de la Halle sont bloqués toujours par les mêmes voitures, elles aussi jamais épinglées.

Les travaux initiés en fin du dernier mandat font qu'il est impossible de se promener dans la vieille ville. Chaque chantier voit fleurir un dépôt d'ordures : matelas, appareils électroménagers... Tous ces travaux se font sans aucune concertation, chaque jour des trous béants sont ouverts, une fois pour l'eau, une autre pour le gaz puis encore une autre fois pour l'assainissement... Tout ceci au mépris des riverains qui ne sont même pas tenus au courant des fermetures de rues et peuvent se retrouver avec leur voiture bloquée plusieurs jours, voire dans l'impossibilité d'ouvrir leurs volets ou même de rentrer chez eux.

Cela fait 4 ans que sur l'îlot rue de la maîtrise/rue Terrisse/ place Conesa, des travaux sont engagés sans que l'on en voie le

« Chaque chantier voit fleurir un dépôt d'ordures »

bout ! Ca a l'air d'un sketch mais vire plutôt au cauchemar pour les résidents.

Les commerces ferment les uns après les autres, le circuit touristique est impraticable à cause de ces travaux anarchiques, le centre ville est sale. Tous les services publics sont partis à la périphérie de la ville, alors que, pour venir dans le centre ville, il faut y trouver un centre d'intérêt. Or, quelle que soit l'entrée par laquelle on accède à Agde on contourne le centre et ce que l'on en voit ne donne pas envie de s'y arrêter.

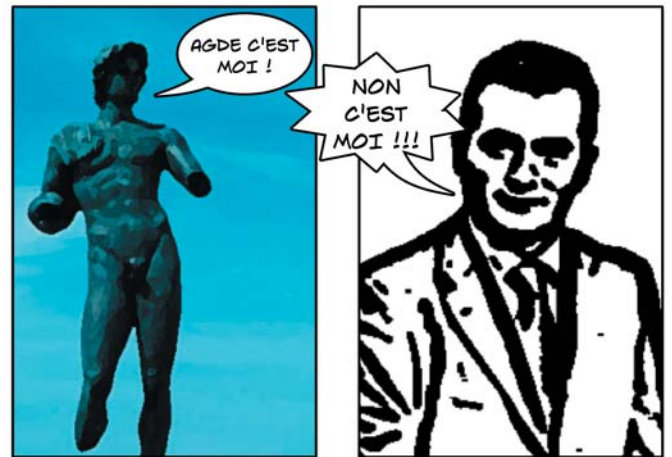
Et ce n'est pas la scène flottante, utilisée 4 fois par an à 45 000 euros l'artiste du moment, qui change la donne. Les gradins sont éloignés des commerces, des restaurants ou des cafés, d'où l'on n'entend rien parce qu'on tourne le dos à la scène. Certes, cela amène du monde, mais avec si peu de

retombée financière sur les commerces. Le concert terminé, peu de gens consomment dans la ville car, comme cela se termine tard, tout le monde est pressé de rentrer.

Le centre ville ne mérite pas un tel mépris ! Son patrimoine artistique est riche. Il ne demande qu'à être mis en valeur et nul autre endroit d'Agde ne peut jouer le rôle qui doit être le sien. Ce n'est pas d'un saupoudrage incohérent dont il a besoin, mais d'un plan d'ensemble visant à promouvoir la citoyenneté, la propreté, la mixité sociale – tous objectifs parfaitement réalisables. D'autres villes, de tous bords politiques, l'ont fait, encore faut-il en avoir vraiment la volonté... Il y a urgence. Nous sommes quelques uns à vouloir que cela change vite car nous refusons cette lente mort que le Maire voudrait nous imposer.

*Dominique ANTONMATTEI
Habitante du centre ville*

Le père, le maire et... l'enfant !!!



Enfin, c'est ça !



PRE

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Je désire m'abonner pour un an, soit 5 numéros :

10 euros (abonnement) 20 euros (abonnement et soutien)

50 euros (abonnement et soutien)

Envoyer le chèque à l'ordre de : CACTUS AGATHOIS

BP 620 - 34 305 Le Cap d'Agde Cedex

Signature obligatoire :